COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS DU BNC
ANNÉE 2024

Date de création : 01/03/2025

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 2
2. ORGANISATION 2
3. PATRIMOINE NORMATIF 2
4. TRAVAUX DES COMMISSIONS DE NORMALISATION 4
5. LE BNC EN CHIFFRES 5
6. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION B40 « PRODUITS REFRACTAIRES » 6
7. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION D10A « APPAREILS SANITAIRES » 7
8. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION P61A «CARREAUX CERAMIQUES» 8

BNC
6-8 Rue de la Réunion - Les Ulis
91955 COURTABOEUF - CEDEX

Tel. : +33(0)1.56.56.70.76
E-mail : bouvet.sfc@ceramique.fr

1. INTRODUCTION

Le Bureau de Normalisation de la Céramique (BNC) est un bureau de normalisation sectoriel du Système Français de Normalisation (SFN) depuis 1991. En tant quel tel, il assure toutes les missions mentionnées dans la norme NF X 50-088 selon les termes de son Agrément, en partenariat avec l'AFNOR et les différents acteurs concernés.

Le champ de compétences du BNC, validé par l'AFNOR et le SQUALPI, est le suivant :

« Normalisation des matières premières, semi-produits et produits de l'industrie céramique traditionnelle : sanitaire, carrelage (y compris les produits d'installation pour carrelage : colles et adhésifs) et réfractaires ». Les « Arts de la table » sont sortis de ce champ de compétence en 2021 avec la suppression de la Commission V10, en sommeil depuis 10 ans.

La convention de délégation, signée en juin 2021, permet au BNC de disposer d'un Agrément conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n°2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation. À ce titre, il assure et anime en liaison avec AFNOR, le suivi des travaux de normalisation nationaux européens et internationaux dans ses domaines de compétences.

Le BNC est hébergé par la SFC (Société Française de Céramique), Centre Technique Industriel voué au soutien individuel et collectif des industriels français.

Site internet du BNC : https://ceramique.fr/normalisation/

2. ORGANISATION

La direction du BNC est assurée par M. Gérard Pillet depuis 2022.

Le secrétariat assure les liaisons externes au BNC, organise les commissions et met en œuvre les décisions de la Direction. Mme Bouvet est en charge de la gestion du secrétariat du BNC depuis 2021.

3. PATRIMOINE NORMATIF

Le BNC gère 3 commissions de normalisation :

- B40E « Produits réfractaires » pour suivre les travaux des commissions CEN/TC 187 et ISO/TC 33,
- D10A « Appareils sanitaires » pour suivre les travaux de la commission CEN/TC 163,
- P61A « Carreaux et dalles céramiques » pour suivre les travaux des commissions CEN/TC 67 et ISO/TC 189.

Le portefeuille normatif du BNC est constitué de 212 normes réparties comme suit :

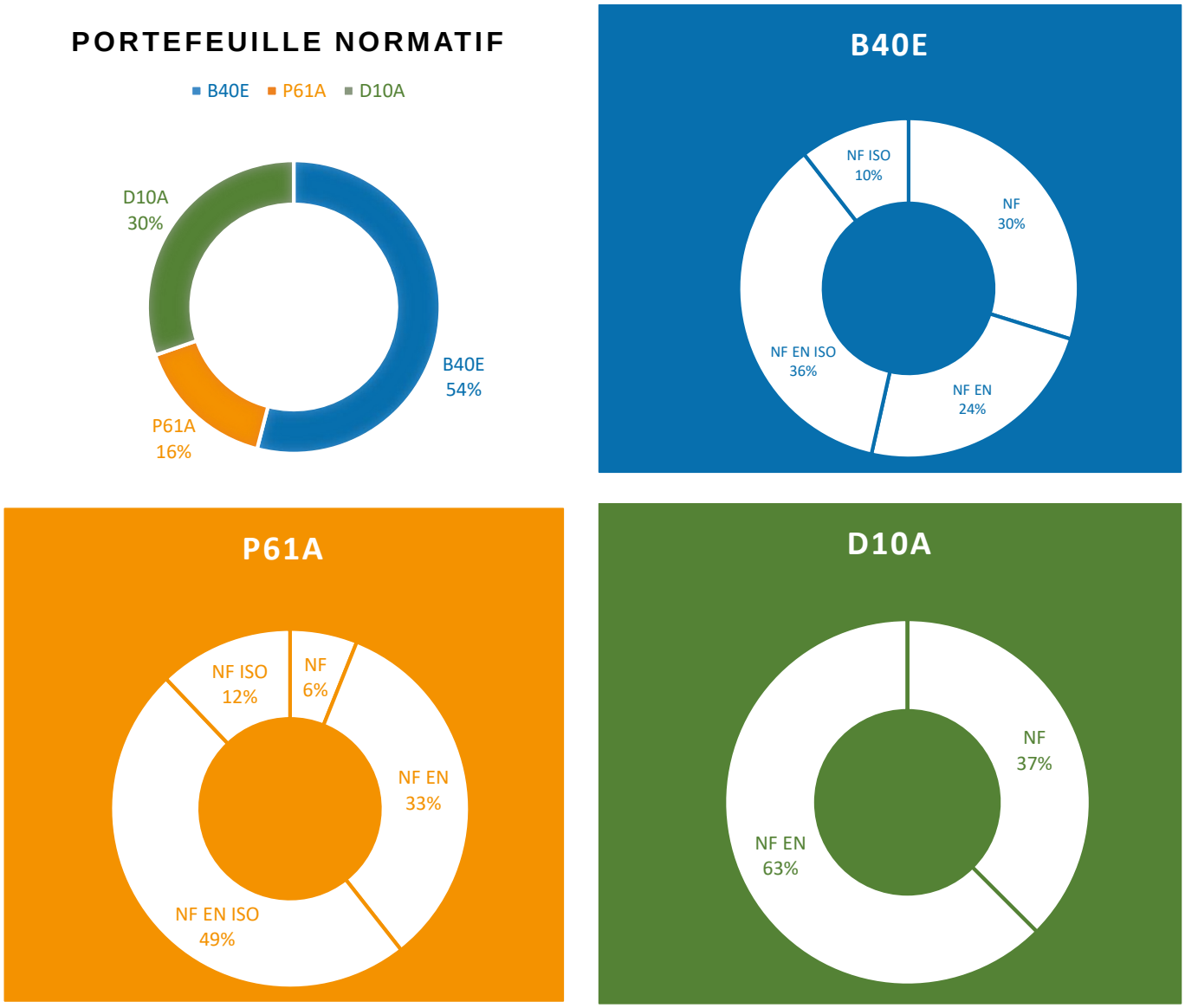

La norme NF ISO 16206 *Analyse quantitative de la phase de quartz résiduel dans les briques de silice – Méthode par diffraction des rayons* X est ajoutée au portefeuille normatif.

Aucune des normes gérées par le BNC n'est d'application obligatoire.

Les normes harmonisées

Les normes dites harmonisées servent à prouver que les produits ou équipements mis sur le marché respectent les prescriptions techniques de la législation européenne correspondante. Être présumée conforme aux exigences essentielles établies par le texte législatif européen implique le référencement de ces dites normes au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les Commissions P61A/CEN/TC 163 et D10A/CEN/TC 67 sont concernées par les normes harmonisées selon les critères indiqués dans le Règlement Produits de Constructions (RPC).

La révision des normes harmonisées est arrêtée par le règlement modifié RPC 2024/3110. En effet, pour répondre au nouveau règlement, chaque secteur a l'obligation de réviser l'ensemble des normes citées pour répondre aux nouvelles exigences. Au BNC, ce blocage concerne 11 normes dans la commission D10A et 3 dans la commission P61A. Dans les années à venir, les projets dans ces deux commissions vont se concentrer sur l'adéquation des normes au nouveaux règlement.

4. TRAVAUX DES COMMISSIONS DE NORMALISATION

Les Commissions de normalisation :

- Suivent l'élaboration de la version française des normes ISO et EN et préparent la position française pour les votes ISO et EN ;
- Préparent les projets de normes soumis aux enquêtes publiques et contrôlent le dépouillement de celles-ci ;
- Organisent les contacts des divers experts participant aux travaux dans les commissions françaises ;
- Proposent les experts français désignés pour participer aux Groupes de Travail internationaux et européens.

5 réunions de Commissions ont été organisées en 2024 à distance ou en mode mixte (présentiel et à distance).

En 2024, les présidences de commission sont assurées par **:**

- M. Jean-Louis Guichard (ICAR-CM2T) pour la commission B40E « Produits réfractaires » ;
- M. Hubert Maitre (AFISB) pour la commission D10A « Produits sanitaires » ;
- M. Mustapha Sari (CTMNC) pour la commission P61A « Carreaux et dalles céramiques ».

Nombre d'experts par Commission en 2024 :

Commission	2024
B40E	4
D10A	30
P61A	23
Total BNC[1]	**54**

Le programme de travail par commission est révisé chaque année et diffusé en début d'année.

En 2024, un expert a pris en charge l'animation du groupe de travail CEN/TC 187 WG3 – Matériaux d'isolation et fibres céramiques.

[1] *Le nombre total d'experts BNC est différent de la somme des experts des 3 commissions car certaines personnes sont membres de plusieurs commissions.*

La publication des normes est fonction du programme de travail et des travaux européens et internationaux.

Normes publiées depuis 2022

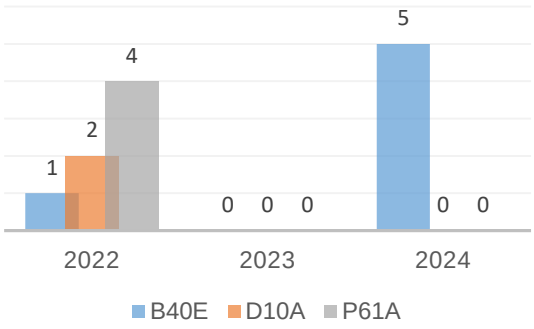

5. LE BNC EN CHIFFRES

- 3 commissions de normalisation françaises.
- 54 experts.
- 42 parties prenantes.
- 212 normes dans le portefeuille normatif.
- 46 documents de normalisation soumis à examen systématique en 2024.

6. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION B40 « PRODUITS REFRACTAIRES »

La commission B40E traite les sujets suivants : les produits réfractaires façonnés denses et isolants, les produits réfractaires non façonnés denses et isolants, les produits fibreux céramiques, les analyses chimiques et les attaques chimiques.

Son secteur se rapporte à tous les secteurs relatifs à l'ingénierie industrielle, aux biens d'équipements et aux matériaux.

Les aspects couverts dans cette commission sont la terminologie, la classification, la caractérisation à l'état de réception, les méthodes d'essais et d'analyses (chimiques, physiques, microstructurales, mécaniques, thermomécaniques, thermiques, corrosion).

La commission B40E assure le suivi des travaux du CEN/TC 187 « Produits réfractaires » et de l'ISO/TC 33 « Produits réfractaires ».

Depuis décembre 2024, la commission l'assure animation au niveau européen du groupe de travail CEN/TC 187 WG3 « Matériaux isolants et fibres céramiques ». Les travaux de la norme NF EN ISO 20182 étant terminé, la commission s'est retirée du groupe de travail ISO/TC 33 WG 25.

Évolution des postes de responsabilité :

	2023	2024
Nombre d'experts de la Commission dans les groupes de travail européens ou internationaux	2 (CEN/TC 187 WG 3 + ISO/TC 33 WG 25)	1 (CEN/TC 187 WG 3)
Nombre de délégués français aux réunions de TC européens ou internationaux	2 (CEN/TC 187)	2 (CEN/TC 187)
Nombre d'animateurs de groupe de travail	0	0
Nombre de chefs de projet	0	0

Nombre d'experts :

4

Nombre de normes au programme de travail :

9

Nombre de normes soumises à examen systématique :

23

Nombre de normes françaises publiées :

5

Réunion de la commission B40E :

Le 03/07/2024 et le 05/11/2024

Réunion du comité technique CEN/TC 187 :

25/03/2024

Réunion plénière du comité technique ISO/TC 33 :

Le 16/09/2024

La norme NF ISO 16206 *Analyse quantitative de la phase de quartz résiduel dans les briques de silice - Méthode par diffraction des rayons X* est ajoutée au portefeuille normatif de la commission française.

7. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION D10A « APPAREILS SANITAIRES »

La commission D10A traite les sujets suivants : cuvettes de WC, réservoirs, urinoirs, bidets, éviers de cuisine, baignoires, receveurs de douche, matériaux…

Son secteur est le second œuvre du bâtiment.

Les aspects couverts dans cette commission sont les méthodes d'essais, les cotes de raccordements, les spécifications, les prescriptions fonctionnelles.

La Commission D10A assure le suivi des travaux du CEN/TC 163 « Appareils sanitaires ».

La Commission n'assure aucune présidence, secrétariat et animation française au niveau européen ou international en 2024.

Évolution des postes de responsabilité :

	2023	2024
Nombre d'experts de la commission dans les groupes de travail européens ou internationaux	3	3
Nombre de délégués français aux réunions de TC européens ou internationaux	3	3
Nombre d'animateurs de groupe de travail	0	0
Nombre de chefs de projet	0	0

Nombre d'experts :

30

Nombre de normes au programme de travail :

2

Nombre de normes soumises à examen systématique :

16

Nombre de normes françaises publiées :

0

Réunion de la Commission D10A :

Les 04/04/2024 et 16/10/2024

Réunion du comité technique CEN/TC 163 :

07/06/2024

8. BILAN D'ACTIVITES DE LA COMMISSION P61A «CARREAUX CERAMIQUES»

La commission P61A « Carreaux et dalles céramiques » traite les sujets suivants : Fabrication des carreaux céramiques (grès cérames, carreaux céramiques, pâtes de verre, etc…) et produits de collage. Son secteur d'application se rapporte à tous les secteurs d'application relatifs à la construction et au bâtiment.

Les aspects couverts dans cette Commission sont les méthodes d'essais et les spécifications mais ne comprend pas la résistance à la glissance ni les produits en terre cuite.

La Commission P61A assure le suivi des travaux du CEN/TC 67 « Carreaux céramiques » et de l'ISO/TC 189 « Carreaux céramiques ».

La Commission n'assure aucune présidence, secrétariat et animation française au niveau européen ou international en 2024

Évolution des postes de responsabilité :

	2023	2024
Nombre d'experts de la commission dans les groupes de travail européens ou internationaux	0	0
Nombre de délégués français aux réunions de TC européens ou internationaux	0	0
Nombre d'animateurs de groupe de travail	0	0
Nombre de chefs de projet	0	0

Nombre d'experts :

23

Nombre de normes au programme de travail :

9

Nombre de normes soumises à examen systématique :

5

Nombre de normes françaises publiées :

0

Réunion de la Commission P61A :

Les 06/12/2024

Réunion du comité technique CEN/TC 67 :

-

Réunion du comité technique CEN/TC 189 :

21/11/2024